



Commission de Suivi de Site (CSS)

Société CLEF à Ternas

RELEVE DE CONCLUSIONS

Réunion mardi 1er avril 2025

Présidée par : M. Jean-François RATEL, Chef du Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement

Lieu : préfecture du Pas-de-Calais - Arras

Objet : CSS de la société CLEF à Ternas

PJ : liste des participants + Glossaire

I) Objet de la réunion

Présentation du rapport d'activité 2024. Ce document a été transmis au préalable à l'ensemble des membres de la CSS.

M. JF RATEL fait un tour de table pour que chacun des participants puisse se présenter, puis passe la parole à Mme BRASSART.

II) Présentation effectuée par Mme BRASSART, responsable HSE

ODJ de la présentation

Photographie du site prise par drone.

Pas de changement depuis l'an dernier. La partie blanche est la zone de stockage des semences, l'autre partie est essentiellement la logistique.

Le bâtiment principal date de 2008 ; le site est classé SEVESO seuil haut.

Le grand bassin est une réserve de 300 m3 en cas d'incendie ; il sert à alimenter les engins du SDIS.
Récupération des eaux pluviales.

Entre les deux bâtiments, il y a l'extinction automatique avec mousse. La cuve servant à l'alimenter est de 50 m3 d'eau avec recours à un émulseur.

La bâche, qui est ancienne, a subi des travaux de réparation la semaine dernière.

La réserve est alimentée par l'eau de la commune, même s'il y a également un forage sur site.

- Bilan annuel sécurité environnement 2024**

- Le réseau CLEF en quelques chiffres**

Les Associés, qui sont en même temps actionnaires du réseau CLEF, sont au nombre de 20 distributeurs répartis au Nord de la France. Le plus éloigné se trouve dans le Loir et Cher (Terre Agro) : le réseau enregistre 300 personnes, 52 dépôts, 18 départements pour un chiffre d'affaires de 310 millions d'Euros.

Les négociants appartiennent au monde agricole et représentent 1 million de tonnes de collecte de céréales.

Le site alimente à 90 % des produits de protections des plantes.

Le souhait du réseau est de conserver le stockage dans un site SEVESO sécurisé.

Actuellement, c'est la morte saison, se traduisant par un approvisionnement en culture ou la préparation de palettes agriculteur qui partent en culture pour éviter de transiter vers les dépôts.

A partir d'avril, c'est la période d'approvisionnement, les produits sont en stock en cas de besoin.

Les chiffres sont donnés sur la diapositive 4.

Avant le conflit en Ukraine, les répartitions des engrangis étaient moindres. Un pic a été enregistré en 2019/20, le prix avait doublé.

Le réseau a le souhait d'accompagner les négociants pour qu'ils soient en conformité au niveau de leur site et de la veille réglementaire QSE.

● Les flux logistiques

Site logistique : réception, stockage et expédition de produits de protection des plantes (herbicides, fongicides, insecticides), biocontrôles, oligo-éléments, agroéquipement et semences.

Effectif : 13 personnes

Capacité de stockage : 3800 tonnes

Pour l'étude de danger, les zones d'effet restent dans le périmètre du site pour les effets thermiques et dans le périmètre forfaitaire de 100 m autour du site, acté par le Plan de Prévention des Risques Technologiques, pour les effets toxiques, touchant des zones sans présence humaine permanente (champs).

Flux moyen : 7 véhicules / jour

Période de forte activité : décembre à mars

En juillet, les produits d'automne sont en stock.

En 2025, un événement impactant est intervenu sur les produits de protection des plantes avec l'arrêt des molécules ; Le contexte mondial tendu fait que les livraisons arrivent incomplètes.

Il est très compliqué de satisfaire les agriculteurs.

De nombreux produits subissent une réévaluation de l'ANSES avec arrêt de commercialisation, d'où des flux tendus. L'exploitant précise que lorsqu'il anticipe les commandes, il risque de rester avec certains produits car leur autorisation de mise sur le marché peut être retirée.

En France, les molécules interdites sont détruites dans des filières dédiées à l'incinération. Les distributeurs sont contrôlés par le registre des ventes : ils ne peuvent donc pas continuer à vendre des produits interdits.

● Bilan environnemental 2024

Energie consommée : 134 252 KWh, augmentation de 2.3 %.

C'est le chauffage des bureaux qui fait la différence. Le site dispose d'une pompe à chaleur réversible qui n'est pas utilisée l'été. Ventilation des locaux 24h sur 24. Eclairage des locaux de stockage et batterie lithium ion qui ne charge que pour l'utilisation

Eau : 68 m³ Eau de réseau.

L'assureur a demandé, lors de l'audit en avril 2024, la réalisation d'un essai toutes les semaines au lieu de tous les 15 jours pour le poste incendie d'où une augmentation de la consommation d'eau.

L'entretien de la cuve inox fait doubler la consommation annuelle.

Déchets : 16 t

Entre 2023 et 2024, beaucoup de packs commerciaux entraînant l'augmentation des déchets films palettes (8 à 12 tonnes).

Les déchets ménagers : les salariés qui mangent sur place.

Toute l'année, l'exploitant élimine des déchets qui ne sont pas nécessairement produits par eux : remontée des produits interdits notamment.

Engagement avec ADIVALOR : prise en charge des produits à détruire.

Pas de rejets dans l'air et l'eau (pas de process)

● Bilan des incidents / accidents en 2024

Evénement d'origine externe : la bâche PVC s'est craquée sur le haut à cause de l'usure du temps. La soudure effectuée devrait permettre la continuation de l'utilisation pour plusieurs années.

Pas d'accident.

4 détecteurs en dérangements.

Défauts techniques : déclenchement d'alarme au niveau du local d'extinction

Sur le site sont en place une astreinte et une société de gardiennage.

Pas d'alarme intrusion signalée sur l'année écoulée

Epannage accidentel : effondrement de palette suite à un arrachement de lisse.

● Formations à la sécurité

13 personnes sur site. Tout le monde doit être fonctionnel dans le POI (distribution des rôles au niveau des salariés en cas de sinistre).

Formation sauveteur secouriste au travail

Tous les caristes suivent le renouvellement CACES

Il est plus stable d'avoir un salarié en CDI que des intérimaires.

● Exercices et contrôles

Exercices

Exercice POI organisé le 21 juin 2024

Le scénario choisi a été d'intervenir à la suite d'un incendie dans un camion au niveau des quais de déchargement avec comme objectifs de voir comment intervenir et ce qu'il fallait protéger.

Les points à améliorer :

États des stocks et du chargement des camions à quai : pour disposer des informations, il faut immédiatement récupérer les documents de transport.

Puis valise de premiers secours et valise POI.

Le téléphone d'astreinte est à transmettre à la personne qui intervient.

Mise en place d'un groupe WhatsApp pour la main courante et communiquer avec le personnel.

Le local électrique : pastilles rouges sur les interrupteurs qui doivent tomber (pompe de relevage, portail, éclairage...)

Nouvelles chasubles : échanges avec le SDIS pour l'identification des couleurs.

Point d'amélioration concernant le contenu du POI

Utilisation de l'application Face aux Risques (FAR) du S3PI : mise à jour des contacts internes et de l'administration.

Exercice de traitement d'un épandage accidentel le 25 novembre 2024

Des palettes d'oligo-éléments peuvent tomber : chute de bidons

Contrôles internes :

L'audit interne ADR (transport de matières dangereuses) s'est accompagné de la mise à jour de documents, la vérification du paramétrage informatique.

Un audit interne de contrôle de l'organisation du stockage a lieu à périodicité mensuelle, avec une vigilance au niveau des produits de reclassement.

Un audit interne du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) et de l'arrêté préfectoral s'est également tenu en décembre tel qu'annuellement.

Une visite d'inspection de la DREAL a eu lieu le 12 décembre 2024

Action nationale 2024 – Rétention et confinement des eaux d'extinction.

Assurance : visite d'audit le 9 avril 2024 : recommandations formulées

Réaliser des essais hebdomadaires sur les extincteurs mousse.

Passage de câbles : les assureurs préfèrent les faire avec du plâtre

Chariot élévateur à batterie Li-ion à stocker dans le local disposant de murs coupe-feu 2 heures.

Projet d'extension en cours : le dossier sera déposé en 2025.

Actuellement, il est en cours de modélisation des phénomènes dangereux.

L'exploitant est en échange avec la DREAL pour définir la procédure administrative à suivre.

Etablissement disposant d'un PPRT : si les modélisations changent, il convient de s'assurer que celles-ci ne remettent pas en cause le zonage fixé.

L'exploitant souhaite doubler la capacité de stockage sur la même surface mais en hauteur.

Le foncier appartient à CLEF.

• Actions de prévention des risques 2025

Contrôle périodiques.

Surveillance des eaux pluviales et souterraines

Frais d'adhésion projet DUQUAM : ATMO HDF (prestataire sollicité à la demande dans le cadre de prélèvements environnementaux en cas de sinistre)

Modélisation des flux thermiques.

Echanges :

Question de Monsieur RATEL : est-il possible de présenter le projet aujourd'hui ?

Réponse de Madame BRASSART : il est trop prématûré, étant en échange avec la DREAL et l'assurance sur ce nouveau projet.

Le projet d'extension est en discussion depuis 2 ans pour intégrer la problématique des rotations de cultures.

2 nouvelles cellules : une cellule de 2300 m⁴ et une de 3000 m² comprenant les quais de réception avec une aire de préparation.

Les camions se rencontreront sur le site en préservant un sens, avec une zone d'interdiction de stationnement.

Plus de véhicules légers ne seront autorisés dans l'enceinte du site.

L'organisation de stockage est sur des cellules de 300 t, avec des produits inflammables sécurisés par une extinction automatique

Nouveau local d'extinction avec redimensionnement de l'existant du fait d'un passage à 3 minutes pour l'extinction.

L'eau des toitures va être récupérée par un système de by-pass.

Il y aura une séparation entre les produits toxiques et les produits inflammables.

L'exploitant ne prévoit pas de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de stockage à cause des risques, mais plutôt sur le parking véhicules légers via des ombrières.

Comment vont se dérouler les travaux ?

La voie communale étant proche de Gouy-en-Ternois, il y aura un accès spécifique.

Monsieur RATEL demande s'il y a besoin de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour l'extension (fouilles archéologiques) :

Les communes présentes répondent qu'à la construction des premiers bâtiments, il n'y avait rien.

Madame BRASSART signale que la mise à jour du plan communal de sauvegarde (PCS) de Ternas et Gouy, s'accompagne d'un plan communal commun ; il est ainsi plus facile de s'allier pour la fermeture des routes.

L'exploitant signale qu'il possède des émulseurs contenant des PFAS.

Les retours du prestataire belge sont pessimistes ; il ne conseille pas de les changer pour l'instant car cela présente un risque d'incompatibilité avec les pompes doseuses.

Monsieur WOLSKI signale que les pré-mélangeurs n'acceptent plus les anciens émulseurs.

Le S3PI demande d'être associé au prochain exercice POI qui devrait être programmé en juin. L'exploitant le note.

L'exploitant demande aux élus s'il faut encore s'appuyer sur les cartes communes de 2010, car il souhaiterait anticiper dans le cadre des modélisations du futur projet.

Les représentants des communes lui demandent de se rapprocher au plus vite des services concernés.

Le 24 avril se tiendra une réunion avec l'ensemble des élus du Ternois, l'Agence de l'eau, la DDTM et l'ARS.

L'exploitant s'interroge sur la compétence de la gestion de l'eau. Les choses bougent. Les représentants déplorent les changements de stratégie réguliers.

Monsieur RATEL remercie pour la présentation faite et demande s'il y a des questions. Les élus n'ont pas de remarque à formuler. Ils sont allés sur le site et n'ont aucun retour des riverains

Juste quelques signalements car des chauffeurs cherchaient le site.
L'exploitant a amélioré la signalétique et fait passer les camions par Maizières.

La séance est levée

P/Le Secrétaire Général

le Chef de Bureau des Installations Classées



Jean-François RATEL

Liste des participants :

Etat

Jean-François RATEL, Chef du Bureau des Installations Classées
Hélène COPIN, Inspecteur des Installations Classées, DREAL HDF, UD de l'Artois
Olivier WOLSKI, SDIS 62

Exploitant

Laetitia BRASSART, Responsable HSE SAS CLEF, Ternas

Salariés

Pas de représentant

Collectivités Territoriales

Claude BACHELET, Conseil Départemental
Dominique COQUET, Ternois Com

Associations et riverains

Agathe NOURY, S3PI de l'Artois

GLOSSAIRE

QSE (Qualité Sécurité Environnement)

ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement)

PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisés)

PPSD (Produits Phytosanitaires stock)

EDD (Etude de Dangers)

EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité)

PPI (Plan Particulier d'Intervention)

POI (Plan d'Opération Interne)

EPI (Equipement de Protection Individuelle)

CACES (Certificat d'aptitude à la conduite de chariots de manutention)

BONALAN (herbicide)

ADR (Accord for Dangerous goods by Road) « Accord pour le transport de marchandises Dangereuses par la Route »

QSE (Qualité Sécurité Environnement)

PFAS (Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées)

RIA (Robinet d'Incendie Armé)

